

CHARTRE QUALITÉ des ateliers Hanoï®

Art. I - Engagement de l'Organisme de Formation

Les ateliers Hanoï® - El Benoit Monchotte s'engage à fournir une formation de qualité et professionnelle pour les étudiant-e-s et les professionnel-le-s du domaine de la psychologie de l'accompagnement médico-psycho-social et de la thérapie. Nous nous engageons à fournir les moyens et les ressources nécessaires pour garantir une formation de haute qualité qui répond aux besoins des stagiaires et aux exigences des métiers de la psychologie et de l'accompagnement.

Notre objectif est de fournir des formations rigoureuses, complètes et en phase avec les évolutions du domaine de la psychologie, en mettant l'accent sur l'application pratique et la mise en œuvre des compétences acquises.

Art. II - Qualité de l'enseignement

Les ateliers Hanoï® - El Benoit Monchotte s'engage à offrir un enseignement de qualité en se basant sur les meilleures pratiques pédagogiques, en s'adaptant aux différents besoins et profils des étudiant-e-s et en favorisant leur participation active.

Les formateur-ice-s sont des professionnel-le-s qualifié-e-s et expérimenté-e-s, expert-e-s dans leur domaine de compétence. Ils sont sélectionné-e-s pour leur expertise professionnelle, leur engagement envers la qualité de l'enseignement et leur capacité à communiquer de manière claire et efficace.

Les supports pédagogiques fournis sont de qualité, pertinents et actualisés pour répondre aux besoins des étudiant-e-s et leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer leur métier.

Art. III - Suivi et évaluation des étudiant-e-s

Les ateliers Hanoï® - El Benoit Monchotte s'engage à assurer un suivi régulier des étudiant-e-s pour garantir leur progression dans les apprentissages et leur réussite dans leur projet de formation. Nous mettons en place des évaluations régulières pour mesurer leur niveau de compétence et leur progression.

Nous assurons également un accompagnement personnalisé pour chaque étudiant-e-s, en offrant un suivi individualisé pour les aider à surmonter les difficultés éventuelles et à atteindre les objectifs de leur formation.

Art. IV - Evaluation de la satisfaction des étudiant-e-s

Les ateliers Hanoï® - El Benoit Monchotte s'engage à évaluer régulièrement la satisfaction des étudiant-e-s par le biais d'enquêtes et de sondages. Nous prenons en compte les commentaires et les suggestions des étudiant-e-s pour améliorer constamment la qualité de notre formation.

Art. V - Garantie de la qualité

Les ateliers Hanoï® - El Benoit Monchotte s'engage à garantir la qualité de ses formations en mettant en place des processus d'amélioration continue. Nous nous efforçons constamment d'améliorer la qualité de notre enseignement, de nos supports pédagogiques et de nos services pour répondre aux attentes des étudiant-e-s et aux exigences du marché de la psychologie, de l'accompagnement médico-psycho-social et de la thérapie.

En cas de plainte ou de réclamation, nous nous engageons à traiter

rapidement et efficacement les demandes des étudiants pour garantir leur satisfaction et leur confiance envers notre organisme de formation.

Art. VI - Comité pédagogique

Les ateliers Hanoï® - El Benoit Monchotte a constitué un comité pédagogique afin de s'assurer du maintien de l'excellence de nos formations. Ce comité est constitué des formateur-ice-s de l'organisme, de consultant-e-s expert de leurs domaines et d'un-e ou plusieurs étudiant-e-s, tiré au sort chaque année, ayant participé et atteint les objectifs d'au moins une formation de notre catalogue.

Ce comité pédagogique est chargé de la lecture et de la validation des programmes de formation. Il veille également à la bonne transmission des connaissances et compétences visées, afin de s'assurer des bonnes pratiques pédagogiques du ou des formateur-ice-s. Le comité pédagogique se réunit au moins annuellement afin d'effectuer le suivi qualité des formations réalisées et de celles à venir.

Ainsi, le comité pédagogique étant chargé de l'application de la présente charte, il pourra, en fonction des besoins, faire appel temporairement à des expert-e-s métiers ou des consultant-e-s externes à l'organisme de formation pour assurer cette mission.

Fait à Lyon, le 20 mars 2023

Benoit Monchotte
Cabinet In Conscience®
Psychopraticien - Superviseur
Formateur en psychothérapie
Tel: 06 66 64 16 52
SIREN: 820 996 353